

## Le Chanoine Jérôme Darbellay.

1726-1809

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Congrégation du Grand Saint Bernard subit une crise qui la mit à deux pas de la dissolution et de la ruine : le désaccord était complet, la division profonde entre religieux valdostains, volontiers accapareurs, et valaisans, entre les « Relâchés » et les « Rigoristes » ou « Puristes » autrement dit entre adversaires et partisans de la constitution de 1438 qui consacrait l'épuration de la discipline et le droit pour le Chapitre d'élire le supérieur de la maison : l'évêque de Sion, le nonce, le pape, la diète valaisanne et celle des cantons suisses, le roi de Sardaigne furent mêlés à ces peu édifiantes querelles qui durèrent un demi siècle et aboutirent à la séparation de 1752 entre religieux des deux pays. Les Valdostains et les antiréformistes étaient sécularisés, le couvent était dépossédé de ses propriétés en Savoie et dans la vallée d'Aoste, mais se libérait par contre de son humiliante sujétion de la cour de Turin et acquérait le droit d'élire lui-même son prévôt. Il gagnait sous le rapport moral et spirituel ce qu'il perdait dans le domaine temporel et devenait exclusivement valaisan pour le plus grand honneur du pays.

Précisément à ce délicat tournant de sa destinée, la Providence le dota d'une phalange de religieux de valeur : l'administrateur Michellod, les prévôts Bodmer et Luder, les chanoines Murith, Jérôme, Isidore et Jean-Baptiste Darbellay, Frossard, Ballet, Biselx, etc. qui contribuèrent à relever son prestige.

C'est à Jérôme Darbellay que je me propose de consacrer ces quelques pages. Il ne me paraît pas occuper dans le Panthéon valaisan la place qui lui revient. Son humble origine, son effacement, la franchise parfois excessive de son caractère et de son langage, les jugements un peu vifs qu'il lui est arrivé de porter sur les événements et les personnages dont il fut contemporain, tout cela ne dispense pas de relever ses réelles qualités d'homme, de prêtre, de savant. Il est rustique, caustique, souvent trivial, objectera-t-on ; ses commentaires en prose ou en vers sont loin de briller tous par la charité ou la distinction ; ceux qu'on n'a pas détruits, on les cache, et de l'enfer d'une bibliothèque on ne réchappe pas plus que de l'autre. C'est un tort : Jérôme de Dranse, comme il s'intitulait volontiers, est un type représentatif de son milieu et de son temps ; s'il participe au caractère com-

mun de tant de ses compatriotes : mauvaise langue, mauvaise tête mais bon cœur, qui peut lui tenir rigueur et lui jeter la première pierre ? Il s'est calomnié certainement lui-même en écrivant :

*Servir Dieu et sa panse  
Fut l'occupation de Jérôme de Dranse.*

Nous verrons qu'il occupa ses loisirs mieux qu'il ne le laisse entendre. D'abord à défaut de renseignements qu'il me fut impossible d'obtenir de ses successeurs, je rappellerai quelques témoignages de contemporains :

« Cet homme universel s'est livré à la poésie, à la médecine, à la botanique et à la théologie. Il était naturaliste et le meilleur historien de son temps.

Dr Chrétien Des Loges. *Voyage d'un convalescent* 1813.

« Je ne dois pas oublier d'offrir en passant un hommage bien mérité à la mémoire de M. Jérôme d'Arbellay... très versé dans l'histoire et les antiquités de son pays, cultivant tour à tour la théologie, la médecine et la littérature. »

Doyen Bridel, *journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes* 1819.

*Ci-gît le vieux Darblai qui fit tant de jaloux,  
L'ornement du Valais, le censeur du Mont-Joux,  
Il aimait les attrait dans la ruine des temps  
Et fouilla des hauts faits ignorés des savants.  
Satirique mordant, de front attaquait l'homme,  
Même au temps de Trajan n'eût pas épargné Rome...*

Epitaphe par Benjamin Copt.

Le général Zurlauben et le chanoine A. de Rivaz associent les chanoines Darbellay et Murith dans un commun éloge :

« M. d'Arblay, prieur du bourg de St-Pierre, et M. Murith, curé de Liddes peuvent être placés au nombre des savants les plus profonds de l'histoire sacrée et profane, particulièrement dans les antiquités de la Suisse ; les recherches qu'ils ont faites dans cette partie répandraient le plus grand jour sur l'histoire du Valais et des pays limitrophes si elles étaient publiées. »

(Zurlauben, *Tableaux topographiques de la Suisse.*)

« L'un et l'autre sont profonds dans l'histoire, l'un et l'autre ont un goût très distingué pour les médailles et la botanique ; si je voulais recueillir les éloges qu'en fait des voyageurs instruits anglais, français, suisses et italiens, j'augmenterais considérablement cet article. De tels hommes sont rares dans leur pays et il ne leur manque que d'en être sortis pour marquer dans les autres. »

(Cne de Rivaz, *Topographia historica*. T. XVII.)

« Agréé que je vous dise en deux mots qu'il y a peu d'amis aussi généreux que vous et d'une aussi grande ressource pour tous les genres de conversation qui peuvent intéresser les hommes instruits. »

(lettre du même)

Mais alors que pour célébrer les mérites du chanoine Murith, d'origine fribourgeoise, le chanoine Tissières<sup>1</sup> accorde sa lyre à un diapason d'une octave que je défie le plus fort ténor d'atteindre :

<sup>1</sup> Notice sur le chanoine Murith 1862.

« Il est rare de trouver des hommes qui, dès le début de leur carrière, savent envisager la vie dans toute sa vérité et consacrer leur existence à tout ce qui peut orner l'âme, ennoblir le cœur, élever l'intelligence. Une disposition si heureuse, jointe à une large part de talent, fait couler avec abondance le torrent du génie ; c'est la source féconde de ces prodiges de vertu et de science qui font survivre l'homme à lui-même et qui couronne ses sublimes efforts en ceignant son front de l'auréole d'une profonde estime et d'une renommée universelle. »

le Valaisan Jérôme Darbellay, pour avoir adopté la véhémence de ton de son saint patron l'anachorète, devait-il expier ce crime pendable par une relégation perpétuelle dans un désert de silence et d'oubli ? Je ne le crois pas.

### L'homme et le prêtre.

Jean-Jérôme Darbellay, alias d'Arblay, fils de Georges et d'Anne Darbellay vit le jour, le 27 octobre 1726, à Dranse, hameau de Liddes qui tire son nom de la rivière sur le bord immédiat de laquelle il est situé. Sa famille, très ancienne et très répandue, avait fourni plusieurs membres à la congrégation du St-Bernard, — ainsi Jean Delez ou Darbellay était déjà curé de Liddes en 1420 —. Il suivit ces traditions, entra au St-Bernard le 30 août 1745, fit profession le 13 novembre 1746 et fut ordonné prêtre à Aoste le 18 décembre 1751. Peu après, il était nommé vicaire à Etroubles, fonctions qu'il ne remplit que quelques mois (janvier-novembre 1752), le décret de séparation du pape Benoît XIV étant venu bouleverser le statut de l'antique maison. Le roi de Sardaigne l'aurait alors invité, sans succès, à s'établir dans ses Etats<sup>1</sup>. Rappelé à l'hospice, il en fut nommé prieur claustral le 8 août 1753, et simultanément il enseigna la philosophie et la théologie aux jeunes novices. Par son enseignement à la fois profond, varié et original, il sut s'attacher ses élèves qui se plurent à lui prouver, en des circonstances difficiles, leur confiance et leur sympathie. Il jouissait par ailleurs de l'estime et de l'affection spéciale du prévôt Bodmer, originaire de Mühlebach et premier Valaisan promu à la dignité prévôtale. Comme prieur claustral, Darbellay avait présidé à son élection et il en recevait les confidences et aussi les doléances<sup>2</sup> car le rétablissement de l'harmonie et de l'esprit de communauté n'allait pas sans difficultés. Mais au Mont-Joux, le ciel est plus souvent nuageux que serein. Pour avoir protesté contre un décret capitulaire qu'il jugeait contraire aux institutions et obtenu l'approbation du nonce du pape à Lucerne, le prieur attira sur sa tête les foudres de ses confrères. C'est grâce à l'intervention du vénérable chanoine Michellod, qui avait été administrateur de la Prévôté dans l'interrègne, (1733-1753) entre la mort du néfaste valdostain Jorioz et l'avènement de Bodmer, qu'il ne fut pas déposé de sa dignité de prieur au Chapitre suivant : « Je

<sup>1</sup> Chrétien des Loges : Voyage d'un convalescent 1812.

<sup>2</sup> « Je vous prie, mon cher Pierre, de me conserver vos amitiés qui sont la base de mes consolations. »

(Lettre du prévôt Bodmer du 20 août 1753.) Ailleurs, il le qualifie son « unique ami. »

prie votre révérence, écrivait-il à ce sujet au prévôt Bodmer, d'empêcher autant qu'il sera possible qu'on ne chapitre M. le prieur claustral qui est un religieux qui fait honneur à la maison et qui est tout zélé pour le bon ordre.

(26 août 1757.)

Les relations furent moins heureuses avec le successeur de Bodmer, mort l'année suivante. Quoique ressentant peu de sympathie pour le lorrain Philippe Thévenot, premier prévôt mitré et crossé, probablement pour tous les ennuis qu'il avait causés à son prédécesseur, en sa qualité de procureur et pour la rivalité qu'il entretenait entre les clans français et valaisan, Darbellay, qui présidait à nouveau le Chapitre électoral en sa qualité d'administrateur général pendant la vacance de la prévôté, contribua à son élection (26 septembre 1758). Le jour de son installation il lui joua pourtant un tour de sa façon en lui refusant l'entrée du chœur avant qu'il eût produit ses bulles et prêté serment d'exécuter les constitutions de la maison. Au mois de mai suivant, le prévôt appelait à Martigny les élèves en théologie, qui lui exprimèrent leur regret de quitter un maître aimé et respecté ; leur démonstration fut interprétée comme un geste de mécontentement et de fronde. Darbellay, soupçonné d'avoir monté la cabale, crut devoir se justifier dans une lettre débutant en ces termes : « Reverendissime archimandrite Pater... » Ce titre de monastère hétérodoxe ne fut hélas ! pas compris du prévôt qui avait, faut-il croire, moins de lettres et d'esprit que son prieur. Il en référa à l'évêque de Sion, Mgr Roten, auquel la subtilité de l'expression échappa également. « Est-il possible, demanda le prélat à Darbellay que vous ayez traité votre prévôt d'*archimandrin* ? » — N'oublions pas que le fameux contrebandier avait été roué quatre ans auparavant et que le bruit de ses exploits circulait encore. — Et le prétendu coupable de répondre : « Pardon, Monseigneur, je n'ai pas même osé affirmer qu'il était un mandrin. »

L'incident n'eut pas de conséquences fâcheuses, car au Chapitre suivant, (août 1759) le prévôt insista pour que le prieur fût maintenu en fonctions.

Mais ce dernier payait son tribut au funeste climat, et l'état de sa santé l'engageait à solliciter son déplacement : c'est ainsi qu'il succéda dans sa paroisse natale au curé Jean Mabillard qui reprit à l'hospice la charge abandonnée par Darbellay. (Automne 1759).

Il ne tarda pas à gagner la confiance de ses combourgeois sans perdre celle de ses confrères puisqu'au Chapitre de septembre 1775, il contrebalança durant 16 tours de scrutin les suffrages avec le prieur Louis-Antoine Luder qui ne fut élu que grâce au désistement de Darbellay en sa faveur. Le chanoine de Rivaz qui le visita dans sa cure vante sa courtoisie, son savoir-vivre, la cordialité de son hospitalité. « Son éloquence, ajoute-t-il, est pleine d'images et de sensibilité ! il prêche d'une manière originale où l'érudition et l'élocution brillent tour à tour. »

En 1757 il fut prié de prononcer à Sembrancher un « discours eucharistique » en présence du résident français de Chaignon pour remercier le

ciel d'avoir protégé le roi Louis XV contre le poignard de Damiens. J'ai retrouvé le texte d'un de ses sermons, remarquable par la sincérité sinon par le doigté, où il s'efforce de remédier aux désaccords qui régnaient dans la paroisse. L'extrait que je vous en donne vous convaincra que le pasteur sacrifiait sans crainte sa propre popularité au bien-être moral et matériel de ses ouailles :

Motto : *Terre de mission et de ténèbres où se trouvent un désordre et une confusion perpétuels.* (Job 10).

Vraiment la terre que nous habitons et surtout la paroisse où nous sommes est un endroit de misère...

Ah ! mon Dieu, si pour mes péchés vous voulez que je sois plus longtemps le pasteur de ce peuple opiniâtre...

L'ordre que j'observerai dans ce discours est celui de ne vouloir blesser et choquer personne, la matière est délicate, c'est d'elle que viendra tout ce qu'il y aura de rude et non pas de mes expressions et de mes sentiments.

D'où vient donc cette rage dont vous êtes attaqués, voulez-vous que je vous le dise en ami et sans déguisement, elle vient du trop bon temps que vous avez, du trop de pain et de graisse des années d'abondance dont vous faites un très mauvais usage... La source du mal vient de votre orgueil, de votre ambition, de votre envie, de votre superbe. Cet esprit de superbe, ce fond d'opiniâtreté vous a été en partie donné par vos pères, ils étaient vous le savez tous comme vous, des grands hargneux, des grands chicaneurs en bagatelles après s'être émeutés pour se jeter dans un procès inutile et d'aucun rapport, après s'être maladroitement chargés de tant de bois vert, ils en ont soufflé le charbon bien chèrement. — Suis une allusion au procès S. L.

« Le procès S. L. a eu pour auteur, pour protecteur une famille particulière (Bastian).

Le procès d'aujourd'hui en a un autre que je ne nomme pas, mais que vous connaissez (Riche).

N'importe, quels que soient vos jugements par rapport au zèle qui m'anime, n'importe, quand je dusse devenir anathème, n'importe, quand je saurais même qu'au sortir de la chaire les ennemis de la paix viendraient me prendre par les pieds et par les mains pour répandre mon sang contre les murailles du cimetière, n'importe, vous êtes mon peuple, mes enfants, je dois vous parler en père et vous prêcher la paix. Pauvre peuple, que tu es à plaindre ! On te trompe et tu veux être trompé, souffririez-vous tous les jours que cette infâme troupe de harceleurs coure vos maisons, ne prendriez-vous pas les armes en mains, ne vous armeriez-vous pas plutôt de bâtons et de triques pour rouer les épaules, et casser la mâchoire s'il est nécessaire à ces pestes vivantes de la société ?

Défiez-vous, je vous prie, de ces intendants et de ces gouverneurs de village (entre parenthèses, le curial Jean Frossard et Jos. Melliand) qui ne seraient pas fâchés que vous mangeâtes tous vos biens pourvu qu'eux-mêmes puissent les distribuer. — Suit le conseil de ne pas assister *comme des piliers* aux criées dominicales.

Donnez-vous bien garde de vous laisser entraîner dans ce tumultueux procès qui me fait honte d'être votre pasteur, qui discrédite ma paroisse et vous fait la farce et la risée de tout le Valais.

Que j'ai souffert pendant les années qu'ont duré vos grabuges ! J'ai manqué souvent de prendre ma nourriture, j'ai passé plusieurs jours dans la plus vive amertume, je n'ai jamais manqué de parler fortement aux uns et aux autres. On s'est opiniâtré contre la vérité et on doit connaître aujourd'hui qu'on a bien mal fait.

La paix, s'il vous plaît, plus de bruit, plus de voix en public, plus en secret pour les procès inutiles, silence au nom de Dieu. Mais tandis que je prêche la paix, je sais que certaines femmelettes ne cessent d'animer et n'ont pas fait autre chose depuis deux ans. J'avertis surtout une femme à tête légère, qui fait plus de mal d'un jour par sa mauvaise langue que j'en pourrais faire de bien dans un an, j'avertis cette brodeuse (la

Charlotte) je veux dire, brouilleuse, que si elle continue à déranger ma paroisse je me verrais obligé de la déranger elle-même et de lui donner à l'Eglise la place qui lui convient (hors du banc). J'avertis encore certains libertins d'une effronterie connue de se prendre garde sur les chansons calomnieuses qu'ils n'ont pas honte de publier contre la probité d'un homme (Riche) que j'estime malgré ses travers. A la première preuve que j'en aurai, j'en ferai un exemple public. — Embrassez donc la paix, et si quelqu'un ne veut point la paix, qu'on lui attache une meule de meunier au col et qu'on le jette au fond de la mer, qu'il devienne perclus de tous ses membres, que sa langue s'attache à son palais que les corbeaux lui crèvent les yeux, que la frayeur, la rage, la folie le tourmentent, qu'il meure dans l'année. Non, mon Dieu retirez vos malédictions, changez-nous le cœur, donnez-nous une âme débonnaire et pacifique, faites-nous porter des fruits de charité et faites-nous la grâce que ces fruits demeurent et soient pour la vie heureuse de l'Éternité. D'ailleurs quand vous serez au jugement de Dieu on ne vous demandera pas de quel parti vous avez été, ou du sommet de ville ou du bas, ou du Crétion ou de Verchepittix ou du côté du Major ou des Mettraux, mais on vous demandera si vous avez aimé votre prochain.

Darbellaÿ eût vécu à Liddes une existence calme et sereine, en partageant son temps entre son ministère, ses livres et ses collections, s'il n'eût commis un jour l'imprudencence de vendre des prés aux Egroux pour acquérir des vignes à Fully<sup>1</sup>. Les mêmes qui avaient toléré sans murmurer ses cinglantes homélies ne purent digérer cette atteinte aux compétences de l'édilité communale. Il y eut du vacarmé et du scandale, tant et si bien que pour éviter un mauvais parti le néo-vigneron prit la fuite à travers champs, non sans avoir lancé cette flèche de Parthe sous forme d'un billet laissé bien en évidence sur le mur du cimetière :

*Non jamais de pourceaux je ne fus gardien  
Avant d'être pasteur du peuple lydien.*

Cet incident le fait nommer (1778) prieur de Bourg St-Pierre, où l'aisance ne semble pas capitonner ses vieux jours à en juger par cette apostrophe à un cambrioleur nocturne :

*J'ai dit à un voleur de nuit :  
Que cherches-tu dans mon réduit ?  
Le jour on n'y voit nulle chose,  
Qu'y verras-tu à la nuit close ?*

et par cette mélancolique boutade qu'il aimait à répéter :

« *Je fus modeste paysan, riche moine, prieur mendiant.* »

Diverses infirmités, entr'autres la baisse de la vue assombrèrent par surcroît ses dernières années. Son séjour au Bourg fut marqué par l'occupation française, au cours de laquelle il fut mis plus que tout autre à contribution<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Notes sur la paroisse de Lidde par le chanoine Maret, qui en fut curé de 1896 à 1904.

<sup>2</sup> Gratis pendant huit mois, j'ai donné mille soupes.

Tant de jour que de nuit aux affamées troupes...

et ailleurs :

Au Français gallinicide :

Après avoir mangé nos poules et poulets

Tu demandes, coquin, à croquer des œufs frais !

et par le passage de l'armée du premier Consul. Il y mourut le 1er avril 1809, âgé de 83 ans.

### L'historien.

Darbella y a beaucoup écrit, il a même trop écrit, mais n'a rien livré à l'impression du moins sous son nom. Ses recherches et notes historiques n'en ont pas moins de valeur. Je relèverai tout d'abord le concours désintéressé et pas toujours avoué par les bénéficiaires qu'il prêta à plusieurs auteurs d'ouvrages sur le Valais ; ainsi au baron de Zurlauben pour ses « *Tableaux topographique etc. de la Suisse* » parus de 1780 à 1788, et au Dr Desloges pour son « *Voyage d'un convalescent dans le Département du Simplon* » (1813). Dans une lettre à son éditeur Füssli de Zürich, du 12 mai 1819, le doyen Philippe Bridel reconnaît les services que lui rendit feu le prier du Bourg dans la préparation de sa « statistique du Valais » parue en 1820. Le Dr H. Schinner qui, mieux que Molière pouvait dire : je prends mon bien où je le trouve, lui a également beaucoup emprunté pour sa « Description du Département du Simplon » (1812). On n'ignore pas qu'il est le véritable auteur des « *Essais historiques sur le Mont St-Bernard* » publiés en 1789 par le Dr Desloges ; ce dernier, d'après une note du doyen Bridel, n'aurait fait qu'y mettre son nom après en avoir corrigé le style et la méthode. Cet ouvrage demeure le plus critique et le plus scientifique consacré jusqu'à ce jour au célèbre hospice. Il s'étaye sur des actes et sur des documents, non sur la légende et les naïves rapsodies ; il a le courage, louable pour l'époque où il fut entrepris, de faire le premier bonne justice du géant Procus, soit du diable garotté par l'étole du saint archidiacre et la loyauté de mettre en relief les ombres comme les lumières, les périodes de relâchement comme celles de prospérité. La devise proclamée dans la préface : « La vérité de l'histoire a été mon guide, elle sera mon garant, » honore celui qui l'a adoptée. L'érudit chanoine A. de Rivaz qui s'inspirait du même principe revendique pour Jérôme Darbellay le mérite « d'avoir le premier écrit l'histoire de sa maison en divers recueils dont le meilleur sans contredit est celui qu'il a écrit en latin, où il y a des morceaux parfaitement bien faits et dignes de l'impression. » Quel est le sort de ces recueils ?

Soyons reconnaissants à notre éminent et patient chartographe d'en avoir reproduit de longs extraits : la « Chronique du Prieur du Bourg » — c'est le nom sous lequel il la cite, fournirait sur l'histoire valaisanne des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, incomplètement explorés, de précieux éclaircissements.

Les seuls mémoires, si vivants, si colorés de Darbellay sur la lutte intestine de 50 ans qui précéda le démembrement de la maison de St-Bernard suffiraient à le ranger parmi nos meilleurs chroniqueurs. Sans doute, il a une tendance à exagérer tant la louange de ses amis que la critique de ses adversaires, mais en général c'est avec une franchise primesautière, qui rappelle celle d'un autre prieur, Bonivard, qu'il relate les événements et

dépeint les personnages. Quelle fidélité, par exemple, et aussi quelle malice dans ce portrait à l'emporte-pièce du prieur Michellod !

« En 1759, ce bon vieillard, chargé d'années et de mérites, meurt ; c'était le plus homme de bien de la congrégation et celui pourtant qui lui a fait le plus de mal. Grand prieur de nom et de fait, prôneur sans fin, long épistolaire, saint prêtre parfois simplâtre. Le peuple, après sa mort, s'empresse de brûler des bougies sur son tombeau. C'était un autre Mathias Will, canonisé par la voix du peuple sans frais ni procès. »

Il ajoute dans une autre note :

« Le peuple de Martigny l'aurait canonisé, si le saint n'avait été Bagnard, parce que tous les Bagnards passent dans son opinion pour sorciers et hérétiques. »

Mais il ne se borne pas à enregistrer les événements contemporains ; ses investigations sur les antiquités du Mont-Joux et sur les origines de l'hospice, ses dissertations sur le passage des Alpes par Annibal, sur l'époque précise de l'existence de Saint Bernard de Menthon, à laquelle il assigne les dates de 997-1082, son catalogue historique et critique des prévôts<sup>1</sup> etc. nous révèlent en lui un archéologue avisé. Ce fut lui, par ailleurs, qui avec son frère Isidore et le chanoine Murith, prit l'initiative du musée historique de l'hospice. Lui même avait collectionné des inscriptions et des médailles<sup>2</sup> qui rallièrent par la suite le musée de l'hospice. Il composa enfin une « Héraldique » qui se réduit à des compilations d'auteur sur la matière et une notice sur les sceaux du Chapitre et des prévôts, ainsi qu'un mémoire sur les limites du Mont-Joux.

### Le poète.

Il y aurait plus de motifs à déplorer la disparition — ou la séquestration — des manuscrits historiques de Darbellay que de son œuvre poétique. Encore faut-il être indulgent pour employer cet adjectif. L'incohérence en est le moindre défaut, et, révérence gardée, il est permis de regretter qu'il ait gaspillé un réel talent et profané le langage des dieux à débiter d'innombrables autant que monumentales sornettes. Il est vrai qu'il écrivait pour son plaisir et non pour la postérité, mais cet avertissement au lecteur (il comptait donc en avoir),

Ce livre te déplaît, qui te dit de le lire ?

ne l'excuse qu'à moitié.

« On brûla ses écrits comme au temps d'Attila » disait déjà Benjamin Copt vers 1810 ; un chanoine du Grand Saint-Bernard m'a assuré qu'à

<sup>1</sup> Historique détaillé de la maison reproduit presque in extenso par le chanoine de Rivaz dans le T. XVII de sa Topographie.

<sup>2</sup> « Dans des fouilles faites depuis on y a encore trouvé (au Plan de Jupiter) comme nous l'avons vu chez M. d'Arbley, curé à Liddes, des inscriptions en bronze, d'autres sur des plaques de cuivre attachées sur bois, d'autres enfin sur des briques cuites. »

Besson, Manuel pour les savants et curieux qui voyagent en Suisse.



l'époque de son noviciat, vers 1890, les cahiers de Darbellay servaient d'alume-feu pour les calorifères de l'hospice. Malgré cet impitoyable et long autodafé, il en subsiste des vestiges, ainsi : *Voyage d'un demi-fou, du Durand au Mont-Jou, Miscellanea subjeciva Revolutionis deliquia, Deliria senectutis*, pots pourris où il y a beaucoup à laisser et peu à prélever. En effet les calembours, les bouffonneries et les satires qui y pullulent flattent moins le goût que la curiosité et figureraient mieux parmi les variétés d'un journal jacobin de province que dans une anthologie littéraire. L'épigramme est la spécialité de Darbellay, il en a accouché d'innombrables et noirci des cahiers et, ce qui est plus grave, des marges de doctes ou édifiants bouquins. Celui bien connu sur l'abbé Cocatrix de tragique mémoire est l'un des plus innocents. Jugez des autres.

Féru de démocratie, Darbellay criblé de ses traits vengeurs les Verrès d'outre-Morge et les Rapinat d'outre-Jura et asperge d'ironie et de sarcasme l'ancien régime avec ses dignitaires et fonctionnaires : les grands baillifs, princes-évêques, gouverneur et autres *illustrissimes*, sautiers, sénéchaux et vidondes, les préfets et les sous-préfets, création de l'Helvétique, les Français et Vaudois libérateurs et... ravageurs, etc. Voici quelques spécimens caractéristiques de son genre :

*C'étaient des fiers gueusards, des ivrognes en chef  
Traînant de père en fils leur ignorance en fief  
Huissiers, crieurs publics, sautiers, vrais satellites,  
Juges sans jugement, effrontés parasites...*

*Plaideurs n'oubliez pas de bien graisser les gonds  
Les portes autrement vous feront des faux bonds.  
Si la partie a mis argent sur la balance  
Jetez-y force d'or jusqu'à prépondérance,  
Et pondo pro pondo (sic) ce sera le secret  
De gagner sans justice un sonore décret.*

*(Les clés qui ouvraient les portes de l'ancienne Thémis)*

*Pourquoi ces grands trépieds jusqu'aux nuées construits  
Puisque les grands voleurs n'y sont jamais conduits ?  
Abaissez-les, nous dit Contard de Saint Pancrace  
Pour les proportionner à la petite race;  
On les rétablira, si jamais par bonheur,  
On y pouvait loger la cour du gouverneur.*

*(Les potences du Bas-Valais.)*

*D'où vient que l'on rencontre au-dessus de la Morge  
De tant d'illustres gens une si grande forge,  
Tandis que dans le Bas ce n'est qu'obscurité,  
Esclavage, misère, roture, vileté  
N'en soyez pas surpris : au centre d'une étoile  
L'allemand voit le jour sans obstacle, sans voile.  
Dans cet heureux climat, il ne voit point de nuit,*

*Toujours l'astre l'annonce et toujours il le suit.  
 Mais depuis que Brunner, maître de l'arctopole,  
 A mis à terre l'ours avec sa bractéole  
 L'étoile des dizains tomba dans un fossé  
 Et l'horizon resta sans la moindre clarté.*

*(Les sept étoiles par terre.)*

*Après un an sept mois  
 De transports, de charrois,  
 De tambours, de fanfares,  
 De cris, de titamarres :  
 Qui vive ! qui va là ?  
 Morbleu ! sacredi ! cœtera.  
 Après tant de brigades  
 Et tant de myriades  
 D'ussards et de dragons,  
 De chasseurs, de piétons,  
 De soldats par centaines  
 Lorsque de jour, de nuit,  
 On n'entendait que bruit,*

*Ta ! ta ! c'est l'ordonnance,  
 Qu'on ouvre en diligence !  
 Lorsque tout fut mangé  
 Le Rat sur le pavé  
 Comme moi sans ressource  
 Aux forêts prit sa course  
 Alors mon minon gris  
 Dépourvu de souris  
 Et de tout nécessaire  
 Creva de la misère.  
 Je crains pour résultat  
 Le destin de mon chat.*

*(L'émigration des Rats après l'occupation française.)*

Bref, c'est essentiellement par le côté anecdotique et pittoresque que l'œuvre rimée du facétieux chanoine offre quelque intérêt. Le choix du siège de notre séance d'aujourd'hui<sup>1</sup> m'engage à reproduire encore cette observation sur quelques localités voisines :

*Saxon sera toujours le pays d'Arcadie,  
 Aux hommes et baudets toujours la même vie.  
 Quand Riddes n'aura plus de gribouilles manants,  
 Les grenouilles alors changeront leurs accents.  
 Quand Ecônaz sera sans miasme, sans fièvre  
 Le tambour se battra par le rat, par le lièvre.  
 Quand les Leytronnins tu verras au sermon  
 Tu diras que le diable a pris le capuchon.  
 S'il te reste en hiver quelques gouttes à la tonne  
 Dis que les Fulliérins sont tous morts en automne*

Suspendons ici la lecture de ces billets de caramel. Après tout, qui est plus pardonnable, des Fulliérins qui appréciaient un bon verre ou du Lidderain qui en pondait de médiocres, alors qu'il était de taille à faire mieux ?

Quant à nous, souhaitons à Jérôme Darbellay, *historien*, la resurrection et à Jérôme Darbellay, *poète*, le repos éternel !

*J.-B. Bertrand.*

<sup>1</sup> Martigny-Bourg.